

PUBLICATION IMMÉDIATE

LA CRÉ SOUTIENT LA COOPÉRATIVE VIVRED'ART

Îles-de-la-Madeleine, le 17 juin 2005 – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) s'engage à accorder une subvention de 25 000 \$ à la Coopérative de solidarité VIVRED'ART de New Richmond pour l'appuyer dans son projet de démarrage. Le projet vise à acquérir un bâtiment et à y installer une galerie d'art et des ateliers. À la suite de cette acquisition, il y aura embauche d'un(e) chargé(e) de projet et d'un(e) adjoint(e).

La coopérative, constituée le 29 octobre 2004, possède 50 membres. Elle vise à rassembler tous les artistes et artisans professionnels ou amateurs de la Baie-des-Chaleurs. Plusieurs artistes et artisans gaspésiens sentent le besoin de se regrouper, de s'organiser et d'être solidaires. Ces préoccupations rejoignent d'ailleurs les trois défis majeurs identifiés lors du Forum Culture et développement en 2004 : le réseautage, la concertation et la reconnaissance. Au Québec, les artistes ont un revenu moyen de travailleur autonome de 27 741 \$ et, les artisans, de 18 751 \$. En Gaspésie, les conditions sont de beaucoup inférieures à ces moyennes. On veut donc changer ces statistiques alarmantes.

M. Bertrand Berger, président de la CRÉGÎM : « Nous espérons que cet investissement saura améliorer les conditions de vie des artistes et artisans de la Baie-des-Chaleurs et qu'il contribuera à leur reconnaissance par nos concitoyens et par un public encore plus vaste ».

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président
Conférence régionale des élu(e)s de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Tél. : (418) 788-2923 ou 392-9950

Renseignements :

Mme Louise Langevin
Consultante en communication
Tél. : 418-368-6771 ou sans frais 1 800-463-
6178, poste 7